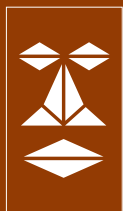




LA NOUVELLE CALÉDONIE



✚	LES PAYSAGES – 13
✚	LA BIODIVERSITÉ – 17
✚	LES HOMMES ET LES FEMMES – 29
✚	L'HISTOIRE – 35
✚	LES TEXTES FONDATEURS – 53
✚	L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE – 59
✚	L'ÉCONOMIE – 63
✚	LA CULTURE – 81
✚	LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS – 101

LA NOUVELLE CALÉDONIE

Au cœur de la Mélanésie, l'archipel de la Nouvelle-Calédonie présente une envoûtante singularité, qui tient à la fois de sa géographie, de son histoire et de sa culture.

Souvent cité pour son exceptionnelle biodiversité ou pour la richesse de son sous-sol, l'archipel recèle d'autres trésors, moins visibles, mais tout aussi significatifs.

Au plus profond de ses vallées, dans le secret de ses forêts, les mythes et légendes des premiers hommes vivent encore... La présence des ancêtres disparus, des Vieux, sans cesse redite, est au centre de l'âme du Pays. La mémoire des origines, longtemps liée à la seule culture kanak, est aujourd'hui devenue une donnée essentielle pour chacune des communautés qui composent la population de l'archipel.

Des gestes politiques fondateurs ont posé les bases d'une Calédonie moderne et pacifiée qui écrit aujourd'hui une nouvelle page de son histoire. Réconciliée avec son lourd passé de terre colonisée, terre de baigne et de souffrance, la Nouvelle-Calédonie assume désormais ses multiples racines et son identité commune de terre océanienne.

Ce livret propose quelques clés pour comprendre la Nouvelle-Calédonie, ses richesses, son parcours unique et l'originalité d'un destin exceptionnel.













LES PAYSAGES

La Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui isolée au milieu de l'immense océan Pacifique, faisait à l'origine partie du Gondwana regroupant l'Australie, l'Antarctique, l'Inde, l'Afrique et l'Amérique du Sud. En se séparant de l'Australie, il y a environ 180 millions d'années, elle a emporté avec elle un échantillon de la végétation de ce supercontinent et a poursuivi seule son évolution.



❖ LA GRANDE TERRE

Cette « île-lézard » étire son corps longiligne sur plus de 450 kilomètres de long et 50 kilomètres de large. Récifs et îlots compris, l'archipel s'étend sur 700 kilomètres de long, juste au-dessus du tropique du Capricorne. La Nouvelle-Calédonie bénéficie ainsi d'un climat tropical tempéré avec une saison fraîche d'avril à septembre et une grande période de pluies, de décembre à mars, pendant la saison chaude et celle des cyclones.

Sud de la Grande Terre.
© M. Dosdane / Province Sud

DOUBLES PAGES PRÉCÉDENTES
Atoll à Ouvéa. © DIL

Les roches de Lindéralique
sur la côte est. © P. Nord

Massif minier en Province
Nord. © Xstrata / SMSP

Ferme d'élevage en
Province Sud.
© M. Dosdane / P. Sud

CI-CONTRE
Plage de Yedjele à Maré.
© DIL

AU MILIEU DU PACIFIQUE

La Nouvelle-Calédonie se situe à 1 500 km à l'est des côtes australiennes et à 1 700 km au nord-ouest de la Nouvelle-Zélande. Son plus proche voisin, le Vanuatu, est à 250 km et la France métropolitaine à 17 000 km. Sa superficie est de 18 575 km². Le lagon, d'une surface totale de 24 000 km², est ceinturé par une barrière de corail longue de 1 600 km. En intégrant les îles et les îlots inhabités, la Zone économique exclusive (ZEE) atteint 1,7 million de km².

La chaîne centrale dorsale, qui s'élève sur toute la longueur de la Grande Terre, est omniprésente dans le paysage. Cette chaîne de massifs abrupts, aux arêtes vives et escarpées, culmine à 1 618 mètres au sud (Mont Humboldt) et à 1 628 mètres au nord (mont Panié). Elle dévoile de part en part des saignées écarlates,

témoins de l'activité minière passée et présente de l'île. **Son flanc ouest** est bordé de vastes plaines, paysages de savanes herbeuses, domaines des stockmen (les cow-boys du Pacifique) qui pratiquent l'élevage extensif. Elles sont, par endroits, entrecoupées de cultures maraîchères développées sur les sols fertilisés par les rivières.

Le flanc est de la Grande Terre, entaillé de vallées étroites, profondes et sinueuses le long des rivières et des cascades, tombe directement dans la mer. L'année y est rythmée par les cycles de l'igname et des tubercules cultivés dans des jardins vivriers. Sur les sommets, les forêts impénétrables des vallées basses laissent place aux fougères arborescentes et aux pins endémiques.

Dans le Grand Nord, le paysage est dominé par la terre aux tons ocre et rouille, sur laquelle s'est développée une végétation de maquis composée, pour l'essentiel, de plantes exceptionnelles.

Au large, les îles Bélep sont constituées d'une dizaine d'îlots non habités et de deux îles peuplées : Aar, où se situe le village de Waala, et Phwoc.

Elles se trouvent dans l'une des six zones classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans l'extrême sud, l'île des Pins plonge ses pentes douces dans un lagon turquoise, unique au monde. En forme de coquillage, elle mesure 18 kilomètres de long sur 14 de large. Kunié, ainsi que l'appellent ses habitants, recèle de nombreux vestiges archéologiques. La baie de Kuto, choisie au XIX^e siècle pour abriter l'administration pénitentiaire, est bordée d'une plage de sable blanc fin qui fait aujourd'hui le bonheur des touristes.

✦ LES ÎLES LOYAUTÉ

Îles calcaires situées à environ 125 kilomètres de la côte est, les Loyauté sont d'anciens atolls qui se sont comblés au quaternaire en se surélevant par rapport au niveau de la mer. Lifou, Maré, Tiga et Ouvéa sont souvent comparées à de grandes calebasses aux bords légèrement relevés. Maré culmine à 129 mètres, Lifou à 39 mètres et Ouvéa à 38 mètres.



L'élevage bovin se pratique sur de vastes étendues parcourues à cheval. © Province Sud

La partie interne de ces îles est formée de grottes, voire de véritables gouffres, dissimulées dans l'intense végétation forestière. Les impressionnantes falaises qui les bordent laissent parfois place à une série de replats formant un escalier conduisant à la mer, dont la dernière marche s'épanouit sur de larges plages de sable blanc vif, étonnantes transitions avec les reflets de l'eau couleur émeraude.



La Nouvelle-Calédonie compte de nombreux îlots paradisiaques.
© M. Dosdane / P. Sud

Le cap des Pins à Lifou. © DIL

LE LAGON, PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie ont été inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, en juillet 2008, sous la forme d'un bien en série composé de six zones marines représentant 60 % des lagons de la Grande Terre et des îles Loyauté. On y trouve une diversité exceptionnelle d'espèces de coraux et de poissons, ainsi qu'un continuum d'habitats, allant des mangroves aux herbiers, caractérisé par une panoplie de structures récifales parmi les plus diversifiées de la planète.

Ils abritent des écosystèmes intacts peuplés d'une biodiversité marine exceptionnelle, composée de populations saines de grands prédateurs et d'un nombre considérable de différents poissons de grande taille. Ils offrent un habitat pour plusieurs espèces marines emblématiques ou en danger, comme les tortues, les baleines ou les dugongs.

www.whc.unesco.org ; www.ifrecor.nc



LA BIODIVERSITÉ

✦ UNE BIODIVERSITÉ À FORT TAUX D'ENDÉMISME

Du végétal à l'animal, du terrestre au marin, la Nouvelle-Calédonie dispose d'une grande variété d'espèces endémiques. Aucune région au monde ne présente autant de spécificités dans les êtres vivants sur une surface aussi réduite, ce qui la place au troisième rang mondial pour l'importance et l'originalité de sa biodiversité après Hawaï et la Nouvelle-Zélande.

Les caractéristiques de sa flore résultent en grande partie de l'histoire géologique mouvementée et de l'isolement de l'archipel. Le taux d'endémisme des espèces est d'environ 75 % et cinq familles de plantes calédoniennes n'existent nulle part ailleurs. **La forêt dense humide**, la formation la plus riche en espèces végétales, s'étire de façon discontinue du sud au nord le long de la chaîne centrale, débordant sur la côte est et aux deux extrémités de la Grande Terre. Elle est également présente aux îles Loyauté.

Le maquis minier, situé sur les roches ultrabasiques, constitue l'essentiel de la végétation du Grand Sud et de façon éparse en allant vers le nord. On y trouve près de 90 % de plantes endémiques, ce qui en fait l'un des écosystèmes les plus originaux de la planète.

La forêt sèche n'occupe plus que 1 % de sa superficie initiale et reste très menacée par l'activité humaine (défrichage et feux) et par les espèces animales introduites comme les cerfs et les rats.

LA MANGROVE

La mangrove s'étend entre plaines et récifs. Cet écosystème, fruit de la rencontre entre la terre et la mer, est une véritable pépinière pour le lagon. Bouclier naturel, elle protège les côtes de l'érosion marine et filtre les eaux des rivières, diminuant ainsi l'impact de l'érosion terrestre sur le milieu marin. Les plus grandes mangroves se trouvent le long de la côte ouest.

*Captaincookia
margaretae*
© IAC

Mangrove de la
frange littorale,
côte ouest.
© IRD / J. Patisson



CI-CONTRE
Dans les eaux
transparentes de la baie
d'Easo (Lifou), on peut
admirer des tortues. © DIL



❖ UNE FAUNE EXCEPTIONNELLE

La faune terrestre ne comprenait à l'origine aucun mammifère, les seuls représentants actuels de ce groupe, les chiroptères (roussette et chauve-souris) étant venus par les airs. La Nouvelle-Calédonie abrite toutefois les plus grands geckos du monde. Leur taille peut atteindre 35 centimètres, ils vivent dans les forêts et se déplacent la nuit pour se nourrir de fruits, de nectar et d'insectes.

Le corbeau calédonien est internationalement réputé pour son intelligence et sa dextérité à se servir d'outils pour chercher sa nourriture. L'émouchet bleu, encore appelé épervier à ventre blanc, est le seul rapace endémique de la Nouvelle-Calédonie. Le nautou, le plus gros pigeon arboricole du monde, est également endémique au Caillou, tandis que la perruche d'Ouvéa, reconnaissable à ses ailes bleu nuit, son cou jaune et son front rouge est menacée d'extinction en raison de la diminution de son habitat naturel – les forêts du nord de l'île – et de la chasse pourtant interdite.

Sur les quelque 3 500 espèces d'insectes décrites en Nouvelle-Calédonie, plus de 2 400 sont endémiques à l'archipel, comme la sauterelle de cocotier, la deuxième au monde par sa taille, le ver de bancoule qui se nourrit de bois ou le papillon bleu reconnaissable au bleu métallique de ses ailes.

La très grande variété de récifs et d'habitats, tels que les herbiers, les algues et les mangroves, recèle une biodiversité sous-marine remarquable : 350 variétés



Nautile, *Nautilus macromphalus* © J. Thomazo

Gorgone du lagon de la côte est. © Province Nord



de coraux, 1 700 espèces de poissons et près de 5 500 espèces de mollusques ont été inventoriées. Les rivières et les lacs abritent quelque 80 espèces de poissons. Parmi les animaux les plus remarquables, on peut citer le nautile, mollusque céphalopode apparu à la fin de l'ère primaire, dont la coquille est enroulée en spirale ou les tricots rayés, seuls serpents vraiment amphibiens, qui vivent à la fois sur la terre et sur la mer. Leur venin est dix fois plus toxique que celui des cobras, mais ils ne sont ni agressifs ni curieux.



Roussette. © IAC

LA ROUSSETTE

Apparue sur terre il y a 65 millions d'années, la roussette est une petite chauve-souris fructivore qui se nourrit du jus des fruits et du nectar des fleurs. Elle joue un rôle fondamental dans la forêt en disséminant des graines et du pollen. Elle niche dans les grands arbres de la forêt humide et, pour se reposer, elle s'accroche à une branche à l'aide de ses puissantes griffes la tête en bas.

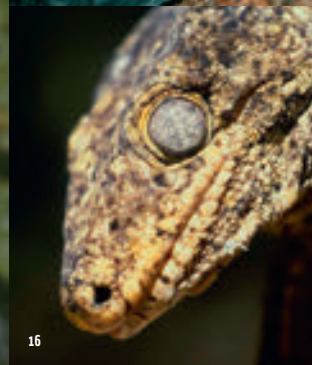
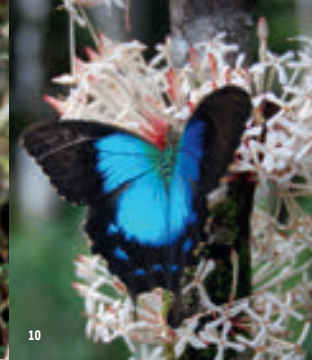
Les petits poissons colorés contribuent beaucoup à la beauté des récifs de corail. Leur liste est longue mais on remarque les poissons-papillons aux couleurs particulièrement vives, souvent jaune et noir, les poissons-clowns, le poisson chirurgien à bandes bleues. Les poissons perroquets aux couleurs vertes broutent le corail, tandis que le napoléon, d'un beau vert sombre, est facilement repérable à sa grosse bosse frontale.

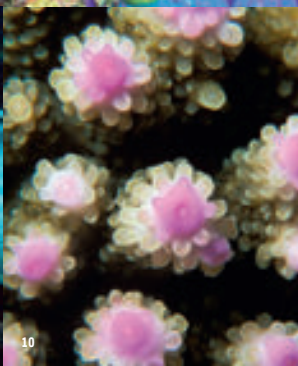
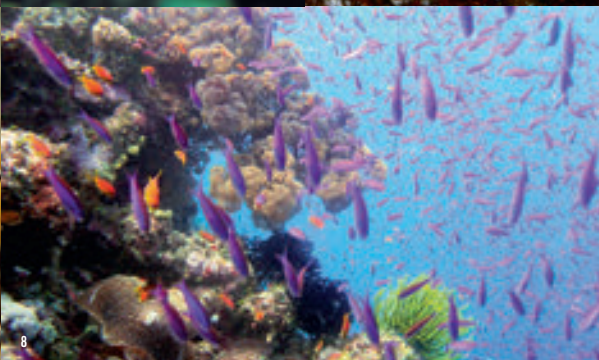
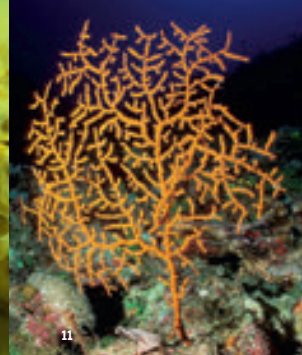
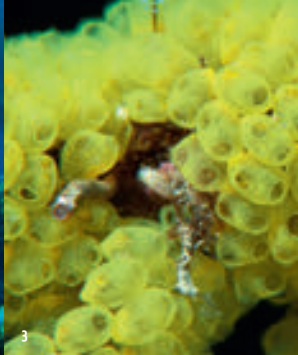
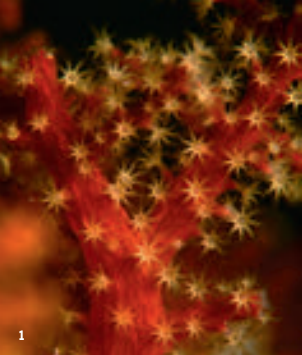


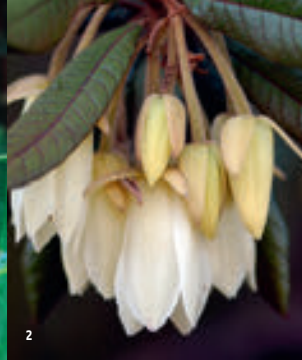
Cagou, *Rhynochetus jubatus*. © M. Dosdane / P. Sud

LE CAGOU

Le cagou est un oiseau endémique de la Grande Terre. Unique au monde, il a perdu sa faculté de voler, puisqu'avant l'arrivée de l'homme, il n'avait aucun prédateur. Grâce à un programme de protection, il n'est plus menacé d'extinction.







PAGES 20-21 FAUNE TERRESTRE

1. Fou à pieds rouges. © R. Aublin
2. Sterne fuligineuse. © R. Aublin
3. Cagou. © DR
4. Puffins. © C. Grondin
5. Nautou. © DR
6. Oiseau méliphage.
© A. Wulff
7. Fous bruns. © R. Aublin
8. Nautou. © J.-M. Mériot
9. Cerf. © P.-A. Pantz
10. *Papilio montrouzieri*.
© P. Sud / J.-M. Mériot
11. Corbeau, *Corvus moneduloides*.
© DR
12. Crabe de palétuvier.
© IRD / P. Dumas
13. Perruche d'Ouvéa. © DIL
14. Gecko, *Rhacodactylus ciliatus*.
© P. Sud / J.-M. Mériot
15. Pétrel de Gould. © N.B.
16. Gecko, *Rhacodactylus leachianus*. © DR

PAGES 22-23 FAUNE ET FLORE AQUATIQUE

1. Alcyonaire ramifié,
Siphonogorgia sp.
© IRD / Pierre Laboute
2. Poisson-Napoléon, *Cheilinus undulatus*. © Julien Thomazo / MNC
3. Ascidie, *Perophora modificata*.
© IRD / Pierre Laboute
4. Octocoralliaire. © IRD / Pierre Laboute
5. Rascasse poule. © MNC / J. Thomazo
6. Nudibranche.
© IRD / Pierre Laboute
7. *Spirobranchus giganteus*.
© IRD / Pierre Laboute
8. Paysage sous-marin. © DIL
9. Coraux fluorescents. © DR
10. Corail, *Acropora*.
© IRD / Pierre Laboute
11. Gorgone Octocoralliaire. © IRD
12. Tortue verte. © NCTPS
13. Baleine à bosse.
© M. Dosdane / P. Sud
14. *Spirobranchus giganteus*.
© IRD / Pierre Laboute
15. Dugong. © P. Larue
16. Poisson-bannière.
© LMNC / J. Thomazo
17. Gorgone, *Acabaria baladea*. © IRD
18. Parasite sur gorgone,
Euplexaura amerea.
© IRD / Pierre Laboute
19. Crevette, *Periclimenes brevicarpalis*. © IRD
20. Ver plat, mollusque. © IRD

PAGES 24-25 FLORE TERRESTRE

1. *Xanthostemon laurinum*.
© IRD / T. Jaffré
2. *Dubouzetia sp.* © P. Sud / J.-M. Mériot
3. *Bikkia campanulata*. © IRD
4. Orchidée, *Spathoglottis vieillardii*. © P. Sud / J.-M. Mériot
5. *Parasitaxus ustus*.
© P. Sud / J.-M. Mériot
6. *Phaius tankervilleae*
Orchidaceae. © P. Sud / J.-M. Mériot
7. *Cunonia*. © IRD
8. *Oxera palmatinervia*.
© P. Sud / J.-M. Mériot
9. Fougère, *Schizaea*. © IRD
10. *Xanthostemon aurantiacus*.
© P. Sud / J.-M. Mériot
11. *Myzomela Caledonica* (colibri)
sur *Storkiella*. © P. Sud / J.-M. Mériot
12. Houpp, *Montrouzeria gabriellae*. © P. Sud / J.-M. Mériot
13. Crosse de fougère,
Dicksonia sp. © IRD
14. *Pancheria*. © IRD
15. *Syzygium acre*. © IRD / T. Jaffré
16. *Deplanchea speciosa*.
© IRD / T. Jaffré
17. Fougère, *Blechnum*. © IRD
18. *Malaleuca*. © IRD
19. *Xeronema moorei*.
© P. Sud / J.-M. Mériot



LES HOMMES ET LES FEMMES



La moitié de la population
a moins de 30 ans.
© É. Aubry

✚ UNE POPULATION JEUNE

La population de la Nouvelle-Calédonie était estimée, en 2019, à 271 407 habitants. Depuis les années 1980-1990, la croissance démographique ralentit, mais elle reste soutenue avec 1 % d'habitants supplémentaires entre 2014 et 2019.

L'espérance de vie progresse rapidement pour atteindre 74,4 ans pour les hommes et 80,7 ans pour les femmes, inférieure toutefois à celle de la France métropolitaine, respectivement de 78,4 et 84,6 ans. **La moitié de la population calédonienne a moins de 30 ans**, mais l'importance relative des personnes âgées augmente.

✚ UNE POPULATION INÉGALEMENT RÉPARTIE

Le poids démographique des trois Provinces s'est sensiblement modifié depuis leur création en 1989. En 2019, la Province Sud concentre 74,8 % de la population calédonienne contre 68 % en 1989. À l'inverse, le poids démographique de la Province des Îles Loyauté n'a cessé de diminuer pour atteindre 6,7 %, contre 11 % il y a 30 ans. La Province Nord, qui regroupait 21 % des habitants de Nouvelle-Calédonie en 1989, a vu sa population décroître régulièrement jusqu'au tournant des années 2010, puis augmenter en raison du développement économique de la zone VKP (Voh-Koné-Pouembout) lié à la construction de l'usine métallurgique du Koniambo. La tendance s'est de nouveau inversée entre 2014 et 2019. Elle concentre désormais 18,3 % de la population.

CI-CONTRE
Sur la plage de l'anse
Vata, à Nouméa.
© A. Lucas

La croissance démographique autour de Nouméa s'accélère. Ainsi deux Calédoniens sur trois vivent dans l'agglomération du Grand Nouméa.

En trente ans (entre 1989 et 2019), la population de la commune du Mont-Dore a doublé tandis que celle de Dumbéa a triplé et celle de Païta a été multipliée par quatre.

Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE), la population calédonienne sera, en 2030, plus vieille et encore plus concentrée autour de Nouméa. Elle comptera environ 312 000 personnes, dont une sur cinq aura plus de 60 ans.

www.isee.nc

DES SQUATS À NOUMÉA

L'urbanisation grandissante de la population calédonienne s'est accompagnée de fortes inégalités sociales en particulier en matière de logements. Les premiers squats ont fait leur apparition, à Nouméa, au cours des années 1970 sur des terrains appartenant au domaine public. Ces regroupements d'habitats précaires, où vivent une majorité de Kanak originaires des tribus de la Province Nord et des Îles Loyauté, sont très structurés. Aujourd'hui, ils accueillent près de 10 000 personnes.



Habitat précaire.

© J.-F. Marin / MNC

Éleveur de brousse. © DR

UNE MOSAÏQUE PLURIETHNIQUE

La Nouvelle-Calédonie n'est pas un miroir à deux faces, noir et blanc, Kanak et Européens. C'est un kaléidoscope modelé par l'histoire, dont les couleurs ont évolué au fil des ans et des besoins de l'économie locale. Durant toute la période pré-coloniale, plusieurs groupes kanak ont entretenu des relations avec les autres archipels de l'arc mélanésien et de la Polynésie. Vers le milieu du XVII^e siècle, plusieurs familles venues de l'île de Wallis se sont installées dans l'île d'Ouvéa. Dès le début de la colonisation, le territoire a été touché par de nombreuses autres vagues migratoires. Avant **la prise de possession par la France (1853)**, la plupart des Européens présents dans l'archipel étaient des Anglo-saxons arrivés dans le sillage des baleiniers, des santaliers et de commerçants qui installaient des comptoirs.

Déclarée « terre de bagne » en 1863, la Nouvelle-Calédonie a vu affluer des condamnés d'origine française mais aussi des déportés politiques kabyles. La ruée vers le nickel (à partir de 1876), puis la colonisation libre de l'archipel (encouragée dès 1895) poussèrent les autorités à chercher de la main-d'œuvre dans la région Pacifique : Néo-Hébridais (Ni-Vanuatu), Japonais, Indiens de la Province de Malabar, Javanais, Tonkinois. À partir de 1969, à l'occasion d'un nouveau boom minier, des pieds-noirs d'Algérie, mais aussi des Antillais et des Réunionnais, s'installèrent sur le territoire.

Aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie accueille en son sein des personnes originaires des cinq continents.



Le marché de Nouméa propose une grande diversité de fruits et légumes. © A. Lucas

Dans le centre de Nouméa, une immense arche colorée marque l'entrée du quartier asiatique. © A. Lucas

Dans le bus à Nouméa. © A. Lucas / MNC



UNE SOCIÉTÉ PLURI-ETHNIQUE

Selon le recensement de 2014, les Kanak représentaient 40,3 % de la population, les Européens 29,2 %, les Wallisiens et Futuniens 8,7 %, les personnes se définissant comme métis 8,3 %, celles se revendiquant calédoniennes 5 %. Les autres communautés (Tahitiens, Indonésiens, Ni-Vanuatu, Vietnamiens et autres populations asiatiques) rassemblent au total moins de 6 % de la population. Le solde est composé de personnes de diverses origines, Ni-Vanuatu ou habitants n'ayant pas souhaité préciser leur groupe ethnique.

DOUBLE PAGE SUIVANTE
La baie des Citrons
à Nouméa. © A. Lucas





L'HISTOIRE

Les premiers Austronésiens, des navigateurs venus d'Asie du Sud-Est, s'installent en Océanie entre -1100 av. J.-C. et + 1000 ap. J.-C., ainsi qu'en témoignent les tumulus de Païta et du plateau de l'île des Pins. De magnifiques poteries décorées et la construction de murs de pierres monumentaux, comme à Maré, caractérisent leur culture, dite « Lapita ». De 1000 à 1774, la société traditionnelle kanak se structure. C'est à l'occasion des expéditions scientifiques européennes, de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, que les indigènes de la Nouvelle-Calédonie découvrent l'existence d'hommes blancs.

Le 4 septembre 1774, le Britannique James Cook, nommé « New Caledonia » la terre qu'il aborde dans le nord de la Grande Terre, à Balade. Par la suite, de nombreux navigateurs français et anglais reconnaissent et cartographient les côtes de l'archipel. De 1841 à 1858, les chasseurs de baleines et de cachalots établissent leurs bases aux îles Loyauté et sur la côte nord de la Grande Terre. Là, ils se reposent, font des réserves d'eau et de vivres, et extraient sur place l'huile de baleine. Dans les Îles Loyauté, à l'île des Pins et dans le sud de la Grande Terre, les santaliers troquent le bois de santal contre des flacons, des pipes, des perles, du fer, du tissu, des allumettes mais aussi de l'alcool et des armes.

LES PÉTROGLYPHES

Les pétroglyphes, dont on ne connaît ni l'origine ni la signification, sont présents sur toute la Grande Terre. Certains sont liés à des mythes disparus ou rappelés dans des légendes ou la généalogie des clans.

CI-CONTRE
Pétroglyphe.

© Musée de la Nouvelle-Calédonie

LA NOUVELLE-CALÉDONIE DES ORIGINES DU PEUPEMENT À NOS JOURS



Frise chronologique à l'échelle

PÉRIODE LAPITA			PÉRIODE DITE DE KONÉ ET NAÏA	CIVILISATION KANAK	LE TEMPS DES PREMIERS CONTACTS		L'ÉPOQUE COLONIALE	LA PÉRIODE CONTEMPORAINE	
- 1100	- 800	0		1000	1774	1827	1853	1946	
premières traces de présence humaine sur les littoraux de l'ensemble de l'archipel			peuplement progressif de l'intérieur de la Grande Terre		terrasses et billons horticoles		Cook nomme la Nouvelle-Calédonie	premiers baleiniers	suppression de l'indigénat, TOM
							1840-1843 premiers missionnaires protestants puis catholiques	1864 premier convoi de transportés	1897 dernier convoi de transportés
							1868 première réserve indigène	1897-1903 grand cantonnement	1957 suffrage universel
							1874 début de l'exploitation du nickel		1984-1988 «les Événements»
							1878 révolte d'Ataï	1942-1946 présence des forces alliées	1988 accords de Matignon-Oudinot
									1998 Accord de Nouméa
Tesson de poterie lapita			Chambranle kanak		Cathédrale de Nouméa		Ataï, chef de la révolte	Camp américain à Nouméa	La célèbre poignée de main entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou
									
					James Cook		Prise de possession en 1853		
									

❖ COLONISATION ET CANTONNEMENT

Après avoir évangélisé, à partir de 1840, les archipels polynésiens, les missionnaires protestants (*teachers*) britanniques de la LMS (*London Missionary Society*) poursuivent leur apostolat en Mélanésie. Catéchistes samoans, rarotongiens et pasteurs anglais sont bien accueillis par les chefs de l'île des Pins et ceux du sud de la Grande Terre, puis à Maré et à Lifou. Ils mettent fin à l'anthropophagie, à la polygamie et à certains conflits inter-claniques, mais en suscitent parfois d'autres... À la fin de 1843, quatre missionnaires catholiques dirigés par **Mgr Guillaume Douarre** débarquent d'un navire de guerre français à Balade. En septembre 1853 et en janvier 1854, les chefs de Balade et de l'île des Pins signent avec l'amiral Febvrier-Despointes, un acte de reconnaissance de la souveraineté française.

À Nouméa et en divers lieux de la nouvelle colonie, des forts et fortins militaires sont bâtis. Si certains sont destinés à contenir une éventuelle menace extérieure, la plupart sont destinés à assurer la défense intérieure de la colonie et à protéger les colons des attaques des Kanak.

Dès 1868, sur la Grande Terre, l'administration regroupe alors les clans dans des territoires bien délimités, appelés « **réserves** », inaliénables et incessibles. C'est à Païta qu'est mise en place la première réserve indigène de la Grande Terre, dite des Manangoës. À partir de 1887 et jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le régime de l'Indigénat place les Kanak sous la protection de l'État, cantonne les clans dans les réserves, dirigées par des chefs nommés et rémunérés par l'administration.

Cette longue période d'acculturation provoque de **violentes révoltes**. En 1878 et en 1917, deux d'entre elles durent presque un an dans le centre de la Grande Terre. En 1879, les sanctions touchent des tribus entières. Des centaines de Kanak des tribus insurgées sont déplacés vers l'île des Pins et aux îles Bélep, d'autres trouvent refuge sur la côte est, à Houailou et Canala.

Aux brimades s'ajoute, en 1917, le recrutement parfois trop important de tirailleurs destinés à venir en renfort aux troupes métropolitaines.



Guillaume Douarre
(1810-1853)
© Collection Estival

DOUBLE PAGE SUIVANTE

1. *Le Tago*, navire-prison qui transporta cinq convois de condamnés.

© A. Hughan / Archives de la Nouvelle-Calédonie

2. Pirogues du chef Samuël de l'île des Pins. © ANC

3. Lindéralique, Hienghène. © Photo ancienne - ANC, album M. et R. Leenhardt

4. Case traditionnelle, centre de la Grande Terre. © A. Hughan / ANC

Station Paddon à Païta.

© DR

John Jones (1829-1908).

© ANC



Ataï, chef de la révolte.

© Musée de la Ville de Nouméa

Cérémonie de restitution des reliques du chef Ataï. Paris, août 2014.

© J.-F. Marin / MNC



JAMES PADDON (1812-1861)

Considéré comme le premier colon calédonien, né en 1812, cet ancien marin de la *Royal Navy* a pratiqué diverses activités, dont le commerce du santal avant de fonder un comptoir à l'île Nou peu avant la mise en place de la colonisation. James Paddon se voit confier la tâche d'y attirer des colons en provenance d'Australie. Ces premières familles, d'origine britannique ou allemande, ont encore de très nombreux descendants dans l'archipel.

LE PASTEUR JOHN JONES (1829-1908)

Succédant aux « *teachers* », le pasteur John Jones arrive à Maré, en 1853, en compagnie de son collègue Stephen Creagh. Ils convertissent l'ouest de l'île et commencent à traduire les évangiles en langue maréenne. Le pasteur Jones est le premier à former des pasteurs kanak ou natas.

MONSIEUR GUILLAUME DOUARRE (1810-1853)

Pour contrer une évangélisation exclusivement protestante de l'Océanie, quatre missionnaires de l'ordre des Maristes, conduits par Mgr Guillaume Douarre débarquent à Balade, en 1843. Les débuts sont difficiles et ils doivent abandonner la mission en 1847. À leur retour en 1851, ils entreprennent l'évangélisation des populations, grâce à l'aide du chef Hippolyte Bonou de Pouébo.

ATAÏ

En 1878, le grand chef Ataï prend la tête d'une rébellion dans la région de La Foa, pour protester contre les spoliations foncières de l'administration coloniale. Aux pieds du gouverneur Léopold de Pritzbuerg, il déverse deux sacs, l'un rempli de bonne terre et l'autre de cailloux. « Voilà ce que nous avons, voici ce que tu nous laisses », lui lance-t-il. Il est tué le 1^{er} septembre 1878. Sa tête, placée dans un bocal d'alcool phéniqué, est expédiée à la Société d'anthropologie de Paris. Elle a été officiellement restituée par l'État français aux clans kanak concernés le 28 août 2014.







DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE

5. Elèves de l'école indigène de Yahoué (commune du Mont-Dore) © ANC

6. Famille de colons.

© Photo ancienne - É d. de l'Orge, A. Thévenet, Savigny

7. Tonkinois de la mine Chagrin, juillet 1944.

© Photo ancienne - ANC

8. Au cœur de la mine.

© Photo ancienne - ANC, album M. et R. Leenhardt

Louise Michel
(1830-1905) © DR

Henri Rochefort
(1831-1913)
© Collection Estival



LA COLONISATION PÉNALE

Par le décret du 2 septembre 1863, la colonie naissante se mue en un lieu de transportation. Dès 1864, l'île Nou devient le premier des centres pénitentiaires et le dépôt par lequel passent tous les forçats arrivant de Métropole. Criminels condamnés aux travaux forcés et à l'exil exécutent les travaux d'infrastructures (bâtiments, routes, ponts) nécessaires à la colonie en formation.

La double peine oblige les transportés à demeurer en Nouvelle-Calédonie, après leur libération, pour une durée égale à leur condamnation. Une fois réhabilités, ces forçats sont installés sur des concessions agricoles dans les villages de Bourail, Farino, La Foa ou Pouembout. Malgré la misère et la ségrégation sociale, ils fondent souvent une famille en épousant des femmes kanak. Une grande partie de la population actuelle en descend. En 1922, l'administration pénitentiaire clôt définitivement ses derniers centres et neuf ans plus tard, la « Nouvelle » cesse, par décret, d'être une « terre de bagne ».



LOUISE MICHEL, HENRI ROCHEFORT

Des intellectuels insurgés de la Commune de Paris (1871) comme Henri Rochefort et Louise Michel sont placés, à leur arrivée en Nouvelle-Calédonie, sur la presqu'île de Ducos affectée aux déportés politiques. « La Vierge rouge » s'intéresse aux traditions kanak qu'elle fait connaître à son retour en France par la publication d'un livre intitulé *Légendes et chansons de geste canaques*.

COQUILLAGES GRAVÉS

À la fin des années 1860, les bagnards se mettent à graver des coquillages ramassés sur les rivages du pénitencier de l'île Nou. D'une finesse et d'une précision extrêmes, la plupart des dessins représentent des scènes de la vie quotidienne des tribus kanak ou des paysages tropicaux, assortis parfois de métaphores religieuses ou païennes sur l'éloignement et l'univers carcéral.

Bagne rénové de Nouville.
© A. Lucas

Monument aux bagnards déportés, île des Pins.

© A. Lucas

CI-CONTRE DE HAUT EN BAS

Vestiges et ancienne cellule du bagne, île des Pins. © A. Lucas / MNC



Nacre gravée par les
bagnards.
© DR



Peigne sculpté par les
bagnards.
© DR

LES KABYLES

À partir de 1872, des hommes originaires d'Algérie, condamnés de droit commun ou prisonniers politiques de la révolte kabyle de 1871, sont envoyés en « Caledoun ». L'amnistie ne leur étant accordée qu'en 1895, un certain nombre d'entre eux se sont entre-temps installés dans la vallée de la Nessadiou où ils s'unissent avec des femmes originaires de la transportation. Il existe aujourd'hui un cimetière « des Arabes » près de Bourail.

LE GOUVERNEUR PAUL FEILLET (1857-1903)

Paul Feillet, gouverneur de 1894 à 1903, reçoit pour mission de fermer le bagne et de le remplacer par la colonisation libre. Sous son impulsion, quelque 1 500 personnes émigrent pour cultiver du café, alors considéré comme « le nickel de l'agriculture », sur des terres prises aux Kanak, dès lors assignés à résidence dans des réserves. Ce rêve ne résiste pas à la chute des cours du café, à la médiocrité des sols attribués et à l'inexpérience des colons, souvent des citadins. En 1915, les exportations de café sont à un niveau plus faible qu'à l'arrivée du gouverneur Feillet.



PROSPECTIONS MINIÈRES

Depuis la fin du XIX^e siècle, les prospections minières ont révélé la présence de nombreux minerais dans le sous-sol calédonien : nickel, chrome, cobalt, fer, cuivre, manganèse et autres sont partout, surtout sur la Grande Terre. Suscitant la création de villages parfois éphémères, la mine offre des emplois, d'abord aux bagnards puis aux engagés sous contrat. Elle nécessite la création d'infrastructures telles les wharfs ou les pistes parfois délaissés aujourd'hui, parfois transformés en routes et ports.

TIÉBAGHI

L'exploitation à ciel ouvert de la mine de Tiébaghi, située dans l'extrême nord de la Grande Terre, a débuté en 1902, lorsque le chrome devint une matière première entrant dans la composition des aciers spéciaux. Les ouvriers et leurs familles vivaient à proximité du cratère, le matériel était acheminé en pièces détachées à dos de mulet. La dépression de 1929 et la Seconde Guerre mondiale provoquèrent l'effondrement de la production. Le chrome calédonien perd de sa productivité et la mine ferme en 1964. En 1995, la SLN rachète le domaine minier pour en extraire du nickel. Le site a aujourd'hui repris vie.



Arabes déportés en Nouvelle-Calédonie.

© Bray, A.N.C.

Timbre commémorant le gouverneur Feillet.

© Musée de la Ville de Nouméa



LES DEUX GUERRES MONDIALES

En Nouvelle-Calédonie, les citoyens français sont mobilisés le 5 août 1914. Affectés dans des régiments coloniaux, ils combattent sur les fronts de la Somme, de Verdun, du Chemin des Dames et dans l'armée d'Orient. Lors de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, le 3 septembre 1939, les citoyens français de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides sont de nouveau mobilisés. Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1940, des centaines de Broussards rejoignent Nouméa pour exiger le ralliement de la colonie à la France libre, qui devient effectif le 19 septembre 1940.

Lorsque, le 11 décembre 1941, l'attaque de Pearl Harbour par les Japonais conduit les Américains à s'engager dans la guerre, la Nouvelle-Calédonie est choisie comme centre du commandement interallié dans le Pacifique. Le 12 mars 1942, la *Poppy Force* (17 000 GI) commandée par le général Patch, débarque à Nouméa, qui sert alors de port d'embarquement, de base arrière et de zone de transit à l'armée américaine.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE SE MODERNISE

Le choc culturel est immense. Les Calédoniens bénéficient de l'efficacité du service de santé américain, ils découvrent la jeep, le bulldozer et les machines agricoles et adoptent rapidement le Coca-Cola, le whisky et le chewing-gum. Le pays se modernise. Les Kanak, Javanais et Indochinois ont désormais le même salaire que les Blancs. Les tribus fournissent



Baie des Citrons, 1943.
© Musée de la Ville de Nouméa

Le musée de la Seconde Guerre mondiale à Nouméa.
© DR

les fruits et les légumes, dont les soldats sont friands, et voient apparaître des cigarettes et de la nourriture en abondance.

La Constitution française de 1945 fait disparaître la notion de colonie. La « Nouvelle-Calédonie et dépendances » devient un **territoire d'outre-mer** disposant d'une plus grande autonomie. Ses habitants sont désormais représentés par un député, Roger Gervolino. *De facto*, le régime de l'Indigénat est supprimé et les Kanak deviennent des citoyens français. Ils peuvent circuler librement, choisir leur employeur, résider où ils veulent.

En 1957, une large autonomie découlant de l'application de la loi-cadre Defferre de 1956 permet la désignation d'un gouvernement local où siègent des ministres calédoniens. Pour la première fois, des Kanak ont des responsabilités dans les institutions.



CI-DESSUS

De 1984 à 1988, loyalistes et indépendantistes se sont violemment affrontés, menant le pays au bord de la guerre civile.

© ADCK-centre culturel Tjibaou /
P. Boisserand
© ADCK-CCT

Monument rendant hommage aux 19 Kanak morts lors de l'assaut de la grotte d'Ouvéa le 5 mai 1988.

© J.-F. Marin / MNC



❖ LA REVENDICATION INDÉPENDANTISTE

La fin du boom du nickel (1969-1972), qui n'a pas profité à tous, déclenche une contestation politique marquée par une revendication culturelle et politique des jeunes. Les premiers étudiants kanak de retour de Métropole et de jeunes Calédoniens fondent « les Foulards rouges » et mettent à l'honneur le mot « kanak » jusqu'alors péjoratif.

Le festival Mélanésia 2000, organisé à Nouméa du 3 au 15 septembre 1975, à l'initiative du leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, mobilise toutes les tribus du pays. Les clans retrouvent ainsi leur dignité et leur place au sein des autres communautés.

Les « Événements » de 1981 à 1988 sont une période de quasi guerre civile. Attentats, exactions et affrontements violents et meurtriers se succèdent. En mai 1988, des militants du FLNKS tuent quatre gendarmes et en retiennent vingt-sept en otage dans la grotte de Gossanah (Ouvéa) dans l'espoir d'obtenir une indépendance immédiate.

L'assaut donné le 5 mai 1988 par les forces de l'ordre pour les libérer fait vingt et un morts : dix-neuf Kanak et deux gendarmes. Des négociations de paix s'engagent alors sous l'égide de l'État.

❖ LA PAIX NÉGOCIÉE VERS « UN DESTIN COMMUN » : 1988 À 2018

En 1988, la « poignée de main » entre les deux leaders politiques, le loyaliste Jacques Lafleur (RPCR) et l'indépendantiste Jean-Marie Tjibaou (FLNKS) ponctue les accords de Matignon-Oudinot, signés au nom de l'État par le Premier ministre Michel Rocard. En dépit de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou en 1989, la marche vers la paix se poursuit jusqu'à l'Accord de Nouméa (1998).



Jean-Marie Tjibaou. © ADCK
Jacques Lafleur © LNC

JEAN-MARIE TJIBAOU (1936-1989)

Originaire de la tribu de Tiendanite, Jean-Marie Tjibaou est ordonné prêtre, en 1965. Dix ans plus tard, il renonce à la prêtrise et organise le festival Melanesia 2000, pour affirmer l'identité culturelle kanak. Entré en politique en 1977, il donne à l'Union calédonienne un objectif nouveau : l'indépendance. Après le drame d'Ouvéa, il accepte de négocier. Il est assassiné le 4 mai 1989, à Ouvéa, par un indépendantiste extrémiste.

JACQUES LAFLEUR (1932-2010)

Fervent partisan du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française, Jacques Lafleur a signé les accords de Matignon avec Jean-Marie Tjibaou car, disait-il, « il fallait concilier les antagonismes ». En 1990, il vend sa société minière, la SMSP, à la Province Nord gérée par les indépendantistes kanak et le 5 mai 1998, il signe l'Accord de Nouméa, qui instaure en Nouvelle-Calédonie un processus de décolonisation.

LES TEXTES FONDATEURS

✦ LES ACCORDS DE MATIGNON

Les accords de Matignon, signés le 26 juin 1988 et approuvés par un référendum national le 7 novembre de la même année, permettent de rétablir la paix civile et d'engager la Nouvelle-Calédonie dans une nouvelle phase de développement caractérisée par le partage des responsabilités entre indépendantistes et non-indépendantistes. Ces accords relancent la régionalisation, outil d'une politique de rééquilibrage et de développement économique. Le territoire est alors divisé en trois Provinces, Nord, Sud et Îles Loyauté, librement gérées par des assemblées élues au suffrage universel. Celles-ci sont compétentes en matière économique, sociale et environnementale. Parmi **les mesures phares** instaurées au cours de la décennie des accords de Matignon figurent :

- la formation de cadres appelés à prendre des responsabilités, qui a permis à plus de 1 500 personnes, essentiellement des Kanak, d'obtenir un diplôme supérieur ;
- le développement d'infrastructures, de dispensaires et d'établissements scolaires ;
- la création de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), responsable de la réforme foncière ;
- la mise en place de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK) et la création du centre culturel Tjibaou.

LA SMSP

En 1990, la Province Nord acquiert la Société minière du Pacifique Sud (SMSP), alors propriété du député Jacques Lafleur. Elle se constitue un patrimoine minier et devient, en 1995, l'un des premiers exportateurs mondiaux de nickel. En 1998, en préalable à la signature de l'Accord de Nouméa, l'échange de deux massifs miniers, favorisé par l'État, permet à la SMSP de disposer d'importants gisements de ferromnickel. La construction d'une usine métallurgique en Province Nord est alors entérinée.



Jean-Marie Tjibaou et Michel Rocard en 1988.
© ADCK - CCT



CI-CONTRE
Sur le perron de l'hôtel Matignon, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur se donnent une poignée de main qui scelle le retour à la paix civile.
© Archives NC1^{re} - France Ô

❖ L'ACCORD DE NOUMÉA

Afin d'éviter le référendum « pour ou contre l'indépendance », prévu dans les accords de Matignon-Oudinot, les indépendantistes, les non-indépendantistes et l'État négocient une solution consensuelle : l'Accord de Nouméa. Signé le 5 mai 1998, il a été constitutionnalisé et ratifié par 72 % des Calédoniens lors d'un référendum.

Roch Wamytan, Lionel Jospin et Jacques Lafleur signent l'Accord de Nouméa et engagent le pays sur la voie du destin commun. © LNC



UN HYMNE FRATERNEL

« Soyons unis,
devenons frères,
Plus de violence
ni de guerre.
Marchons confiants
et solidaires,
Pour notre pays. »

*Refrain de l'hymne de la
Nouvelle-Calédonie*

La construction d'un destin commun

« Le passé a été le temps
de la colonisation,
le présent est le temps
du partage, par le
rééquilibrage.
L'avenir doit être le temps
de l'identité dans un
destin commun. »
(Extrait du préambule
de l'Accord de Nouméa)

❖ LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

L'Accord de Nouméa organise l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie au travers d'un partage de souveraineté avec la France. Dans ce cadre, l'État transfère des compétences majeures à la Nouvelle-Calédonie, de manière progressive mais irréversible. Le transfert des compétences régaliennes (justice, ordre public, défense, monnaie, affaires étrangères) dépend des résultats de la consultation référendaire. Prévu par l'Accord de Nouméa, le référendum portant sur le transfert des compétences régaliennes s'est déroulé le 4 novembre 2018.

À la question « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante? », 56,67 % des électeurs (appartenant à un corps électoral restreint) ont répondu NON et 43,33 % ont répondu OUI.

L'Accord de Nouméa prévoit, en cas de réponse négative, la possibilité pour le Congrès d'organiser une nouvelle consultation dans un délai de 18 mois. La date du deuxième référendum a été fixée au 6 septembre 2020. Si la réponse est négative, une nouvelle consultation pourra être organisée avant novembre 2022. Si la réponse est de nouveau négative, « les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée ». (Accord de Nouméa).

LES SIGNES IDENTITAIRES

Selon l'article 1 de l'Accord de Nouméa, des signes identitaires – nom, drapeau, hymne, devise et graphisme des billets de banque – « seront recherchés pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous ». Au 1^{er} janvier 2020, trois signes identitaires ont fait l'objet d'une loi du pays : l'hymne « soyons unis, devenons frères », la devise « terre de parole, terre de partage » et le graphisme des billets de banque.



Les nouveaux billets de banque entrés en circulation en Nouvelle-Calédonie en janvier 2014.

Audience au tribunal
de Koné (Province Nord).
© B. Sevenet



✦ DROIT COMMUN ET DROIT COUTUMIER

Il coexiste en Nouvelle-Calédonie deux statuts civils : le statut de droit commun pour les Européens et autres communautés, le droit coutumier pour les Kanak. Comme la nationalité, **l'appartenance au statut coutumier s'acquiert par filiation**. Dès lors que l'enfant est inscrit sur les registres de l'état civil coutumier, tous les actes de sa vie, concernant la famille, les relations personnelles, les contrats ou la propriété foncière, sont régis par la coutume. De nombreux Kanak tiennent à ce statut parce qu'il souligne leur spécificité, mais également parce qu'il protège les réserves foncières et permet à certains litiges d'échapper à la justice européenne. Désormais, les différends peuvent être soit réglés à l'amiable par les autorités coutumières soit portés devant une juridiction particulière où siègent, au côté du magistrat professionnel, des assesseurs coutumiers qui ont une voix délibérative à l'égal du juge. Le « **tribunal coutumier** » tranche les conflits qui émaillent le quotidien des clans et des villages, comme la garde des enfants en cas de séparation des époux.

CHANGER DE STATUT

L'Accord de Nouméa permet à toute personne relevant du statut de droit commun de revenir au statut coutumier. Il suffit que l'individu prouve qu'il vit, de façon durable, conformément aux règles de la coutume kanak. Il revient à un juge d'apprécier le fait qu'une personne vive de façon ancienne et continue, même si les actes de l'état civil disent le contraire.

L'ÉTAT

**HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE
+ UN COMMISSAIRE DÉLÉGUÉ DANS CHAQUE PROVINCE**

LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**GOUVERNEMENT COLLÉGIAL
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

5 à 11 membres

↑
élit

CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

54 élus

32 sièges

15 sièges

7 sièges

→ *consulte pour avis*
Sénat coutumier
16 membres
Conseil économique,
social et
environnemental
41 membres

LES PROVINCES

↑
**ASSEMBLÉE
DE LA
PROVINCE SUD**



40 élus

↑
**ASSEMBLÉE
DE LA
PROVINCE NORD**



22 élus

↑
**ASSEMBLÉE
DE LA PROVINCE
DES ÎLES LOYAUTÉ**



14 élus

↑
ÉLECTEURS : CITOYENS CALÉDONIENS
élisent pour 5 ans

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

✦ LE CONGRÈS

Le Congrès, assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie, est formé par la réunion d'une partie des élus des trois assemblées provinciales. Il compte 54 membres : 32 élus de la Province Sud, 15 de la Province Nord et 7 des Îles Loyauté. Le Congrès vote les délibérations et les lois du pays concernant les affaires communes à l'ensemble du pays. Ses compétences concernent notamment la fiscalité, l'organisation des services territoriaux, la réglementation des prix, des principes directeurs du droit de l'urbanisme, de la procédure civile, ainsi que les règles en matière de santé, d'hygiène publique et de protection sociale.

www.congres.nc

✦ LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement pluraliste calédonien est constitué à la représentation proportionnelle des groupes politiques élus au Congrès. Dans son fonctionnement, il privilégie la recherche d'un consensus, à défaut duquel s'applique la démocratie majoritaire. En cas de crise, la minorité ne peut pas s'imposer à la majorité et en cas de faute, l'État arbitre. Le gouvernement reste en fonction jusqu'à l'expiration du mandat du Congrès dont il est issu, sauf si celui-ci met en cause sa responsabilité ou s'il est démissionnaire.

www.gouv.nc

CI-CONTRE

Depuis 2010, le drapeau identitaire kanak flotte au côté du drapeau tricolore sur pratiquement tous les bâtiments publics de Nouvelle-Calédonie.

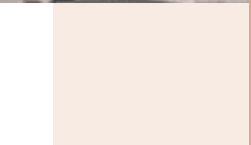
© A. Lucas / MNC

Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

© A. Lucas

Façade du siège du gouvernement.

© A. Lucas



Case marquant l'entrée de l'hôtel de la Province Nord, à Koné. © B. Lutz

L'hôtel de la Province des Îles Loyauté à Lifou. © B. Lutz

Le bâtiment de la Province Sud à Nouméa. © A. Lucas

Sénat coutumier © A. Lucas

❖ LES PROVINCES

La Nouvelle-Calédonie est organisée en trois Provinces (Nord, Sud et Îles Loyauté), qui disposent d'une compétence de droit commun et s'administrent librement.

Les assemblées provinciales sont **élues pour cinq ans** au suffrage universel direct. Comme toutes les collectivités décentralisées, elles disposent de deux organes d'expression : une assemblée délibérante élue et un exécutif représenté par le président de l'assemblée.

www.province-nord.nc ; www.province-sud.nc ; www.province-iles.nc

D'IMPORTANTS MOYENS FINANCIERS

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie verse aux Provinces une dotation de fonctionnement et d'équipement. Afin de respecter l'objectif de rééquilibrage fixé par les accords politiques, la dotation de fonctionnement est répartie à hauteur de 50 % pour la Province Sud, 32 % pour la Province Nord et 18 % pour celle des Îles Loyauté. La Province Sud et la Province Nord touchent chacune 40 % de la dotation d'équipement et la Province des Îles Loyauté 20 %. Chaque année, l'État verse aux Provinces une dotation de fonctionnement et une dotation globale de construction et d'équipement des collèges. Ces dernières touchent également des impôts et taxes provinciaux.

❖ LE SÉNAT COUTUMIER

Les accords de Matignon ont créé un conseil consultatif coutumier, devenu « Sénat coutumier » avec l'Accord de Nouméa. Il est composé de **16 membres** issus des huit aires coutumières de la Nouvelle-Calédonie (deux représentants par aire). Ses membres sont désignés par les conseils coutumiers des aires selon les usages reconnus par la coutume. La durée du mandat du Sénat est de cinq ans, son président est renouvelé tous les ans.

Le Sénat coutumier, dont le rôle est purement consultatif, est obligatoirement consulté sur les projets ou propositions de délibérations intéressant l'identité kanak.

LA CHARTE DU PEUPLE KANAK

La Charte du peuple kanak, solennellement proclamée le 25 avril 2014, par les chefs de clans et les sénateurs coutumiers, rassemble les valeurs et les principes fondamentaux de sa culture dans le cadre de la décolonisation de l'archipel. Elle explique les principes du lien à la terre, du pardon coutumier, le rôle central de l'igname ainsi que les valeurs fondatrices d'hospitalité, de solidarité et de partage.

❖ LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE), qui comprend 41 membres, a pour mission principale de rendre des avis et de formuler des propositions aux décideurs politiques sur les sujets économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

www.ces.nc



La cathédrale Saint Joseph, à Nouméa. © A. Lucas / MNC

❖ LES COMMUNES

Il existe 33 communes, 18 en Province Nord, 12 en Province Sud et 3 aux Îles Loyauté. Un tiers seulement des communes compte plus de 3 500 habitants. La commune la plus étendue, Yaté (1 338 km²), est la 15^e de France en termes de superficie. Nouméa, la capitale, concentre les 3/4 de la population et de l'activité économique.

LES MISSIONS DE L'ÉTAT

- fonction publique de l'État,
- contrôle de l'immigration et des étrangers,
- relations extérieures,
- ordre public,
- monnaie,
- Trésor,
- défense,
- justice.

❖ L'ÉTAT

L'État est représenté par un Haut-commissaire, nommé en Conseil des ministres. Il veille à l'exécution des règlements et décisions du gouvernement, garantit l'exécution des lois et décrets, et contrôle les organismes bénéficiant des subventions de l'État. Il assure également le contrôle administratif des institutions, des Provinces, des communes et des établissements publics.

www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

L'ÉCONOMIE



Vue partielle de la mine
de Goro. © M. Dosdane / P. Sud

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant estimé à 3,6 millions de francs Pacifique (30 500 euros) en 2017, la Nouvelle-Calédonie se situe entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande et au niveau moyen observé dans les pays européens. La Nouvelle-Calédonie est la collectivité ultra-marine où la richesse produite par habitant est la plus forte (+37 % par rapport à la Martinique, +61 % par rapport à la Réunion).

Dans la région Pacifique, la Nouvelle-Calédonie devance largement les autres économies insulaires dont les niveaux de PIB sont comparables à ceux des pays en développement.

L'Indice de développement humain (IDH) la place au 51^e rang mondial, derrière la France métropolitaine (20^e), mais devant la Polynésie française (77^e). La Nouvelle-Calédonie souffre toutefois d'un déséquilibre de développement ancien entre la dynamique Province Sud, dominée par l'agglomération de Nouméa, et le reste du territoire. À celui-ci, s'est récemment ajouté un déséquilibre entre la côte ouest de la Grande Terre – le long de laquelle se sont installées les principales compagnies minières et métallurgiques – et la côte



L'usine du Grand Sud gérée
par le brésilien Vale.

© Vale Inco NC

CI-CONTRE
Mine de la région de Thio.
© M. Dosdane / P. Sud

est, plus agricole et dépeuplée. Les îles Loyauté, au mode de vie plus traditionnel, souffrent d'un fort déficit migratoire. Souvent présentée comme **une île métallique** en raison de l'importance de ses richesses minières, la Nouvelle-Calédonie est dominée par le secteur tertiaire qui, avec 68 % de la production intérieure brute domine largement le secteur secondaire (25 %) et le primaire (7 %). Les biens de consommation sont constitués assez largement de produits importés. Compétente en matière de commerce extérieur, la Nouvelle-Calédonie a choisi de protéger de la concurrence ses entreprises industrielles et ses activités agricoles afin de compenser le handicap dû à l'étroitesse de son marché intérieur.



Les Kanak, y compris les femmes, sont de plus en plus impliqués dans l'exploitation du nickel.

© A. Lucas

Vestiges miniers à Tiébaghi. © P. Nord



POUR EN SAVOIR PLUS

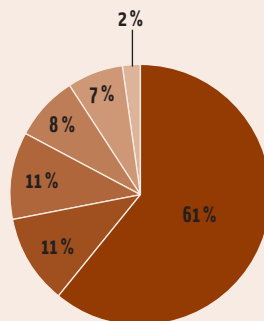
La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) a mis en place un site internet regroupant la plupart des études menées par les organismes tels que l'IEOM, le MEDEF, l'ISEE, l'IDC-NC

www.nc-eco.nc

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE EN 2018

- Services et administration
- Commerce
- BTP
- Autres industries
- Industries du nickel
- Agriculture

Source : ISEE-NC 2018



DES POTENTIALITÉS RÉELLES

Le nickel constitue la principale activité productive de la Nouvelle-Calédonie et joue un rôle moteur pour l'ensemble des autres activités. Il représente plus de 90 % des exportations et profite au pays par le biais des recettes fiscales et des dividendes tirés de la participation de 34 % de la Société territoriale calédonienne de participations industrielles (STCPI) dans le capital de la SLN. De ce fait, le pays est très dépendant des évolutions aléatoires de la conjoncture du nickel. Son importance tend à dissimuler l'évolution des autres secteurs de l'économie.

LE NICKEL

Au-delà de son impact en termes d'emplois et de richesse créée, le secteur du nickel a été l'un des principaux moteurs de la croissance des dernières années en raison de l'ampleur des investissements réalisés pour la construction d'usines métallurgiques. Premier secteur exportateur du territoire, son impact sur la balance commerciale est déterminant.

L'extraction du minerai de nickel est assurée par **une dizaine d'opérateurs**, les principaux étant la Société Le Nickel (SLN), filiale à 56 % du groupe français ERAMET, la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), filiale à 87,27 % du bras financier de la Province Nord, la société d'économie mixte Sofinor, et Vale Nouvelle-Calédonie, filiale du groupe brésilien Vale. Des « petits mineurs » comme la SMT du groupe Ballande, la SMGM ou MKM exploitent des sites miniers pour l'exportation ou en sous-traitance pour la SLN et la SMSP.



Garniér. © É. Dell'Erba

UNE LONGUE HISTOIRE COMMUNE

Depuis la découverte des premiers gisements par l'ingénieur Jules Garnier, en 1863, et l'abattage des premiers filons au pic et à la pioche jusqu'à la mise au point de technologies de pointe des usines du Nord et du Grand Sud, le pays vit au rythme des booms et des crises déclenchées par la chute des cours. En s'alliant avec de puissantes multinationales, il est entré de plain-pied dans la mondialisation.

DOUBLES PAGES SUIVANTES

L'usine du Koniambo à la tombée du jour. © DR

L'usine de Doniambo à Nouméa. © A. Lucas

Coulée de nickel à la sortie des fours. © É. Dell'Erba







❖ TROIS USINES MÉTALLURGIQUES

Pendant longtemps, la SLN a été la seule société à disposer d'une unité de traitement de minerai de nickel : l'usine pyrométallurgique de Doniambo, située dans la grande rade de Nouméa sur 250 hectares, où travaillent 900 salariés. Ce complexe industriel, d'une capacité de 60 000 tonnes, produit du ferronickel destiné aux producteurs d'acier inoxydable. La SLN génère **1 830 emplois directs** et 8 000 emplois indirects et induits.

LA SLN, 130 ANS DE PRÉSENCE SUR LE CAILLOU

Le **18 mai 1880**, Jules Garnier, John Higginson et Henry Marbeau s'associent pour construire une usine à Thio, sur la côte est. En 1909, le Bordelais Ballande crée la société des Hauts Fourneaux qui inaugure, trois ans plus tard, une fonderie à Nouméa. En **1931**, les deux groupes métallurgiques fusionnent et en **1985**, les actifs sont regroupés dans la Société Métallurgique Le Nickel-SLN, aujourd'hui filiale du groupe français ERAMET.

Dans l'extrême sud de la Grande Terre, à proximité de la spectaculaire baie de Prony, le Brésilien Vale a érigé une usine hydrométallurgique pour transformer les latérites (minerais d'une moindre teneur en nickel) du gisement de Goro. Cet investissement de 6 milliards de dollars vise à produire, à terme, 60 000 tonnes de nickel et 5 000 tonnes de cobalt par an. En Province Nord, la SMSP associée au géant suisse Glencore a construit une usine pyrométallurgique d'une capacité nominale d'également 60 000 tonnes annuelles de nickel, représentant un investissement de 6,3 milliards de dollars. Entrée en production en avril 2013, cette usine se veut le symbole du rééquilibrage économique et géographique voulu par les accords politiques de Matignon et Nouméa.



Inauguration des Hauts Fourneaux, le 10 juillet 1910.

© Musée de la Ville de Nouméa

L'usine de Doniambo.

© M. Dosdane / P. Sud

PYROMÉTALLURGIE OU HYDROMÉTALLURGIE

Le procédé pyrométallurgique, utilisé à l'usine Doniambo de la SLN pour les minerais à forte teneur, est un traitement thermique du minerai (pré-séchage, calcination puis fusion-réduction à 1 400°) pour obtenir du ferronickel.

Le procédé hydrométallurgique utilisé dans l'usine de Vale NC pour les latérites à faible teneur du Grand Sud calédonien est un traitement par mise en solution (lixiviation sous pression) du minerai qui est dissous avec de l'acide sulfurique. Il permet de produire de l'oxyde de nickel et du carbonate de cobalt.

❖ UN PARTENARIAT AVEC LA CORÉE DU SUD

En 2006, la SMSP a signé un partenariat avec le n°2 mondial de l'acier, le Sud-coréen Posco, pour la construction d'une usine métallurgique de 30 000 tonnes annuelles sur le site de Gwangyang. En échange d'une participation de 51%, elle a cédé 49 % de ses titres miniers (hors Koniambo) au groupe asiatique.

Avec les trois usines calédoniennes et celle de Gwangyang, la Nouvelle-Calédonie espère, à terme, produire près de 240 000 tonnes de nickel par an et devenir le deuxième producteur mondial de nickel.



L'usine du Koniambo exploitée par la SMSP et Glencore. © DR

LA NOUVELLE-CALÉDONIE, ACTIONNAIRE DES USINES

La Nouvelle-Calédonie possède des participations dans les trois usines métallurgiques présentes sur son territoire, mais à des degrés divers.

- Via la Société territoriale de participations industrielles (STCPI), les trois Provinces possèdent 34 % du capital de la SLN.
- La SMSP, donc la Province Nord, détient 51 % de l'usine du Koniambo.
- Via la Société de participation minière du sud calédonien (SPMNC), les trois Provinces détiennent 5 % du capital de l'usine du Grand Sud. Cette part peut être portée à 10 % voire 20 %.

CI-CONTRE DE HAUT EN BAS

Pêche à la crevette
de creek. © P. Nord

Pêcheur à Touho (côte est
de la Province Nord) © P. Nord

La crevette est l'une des
principales exportations
de la Nouvelle-Calédonie.

© J.-F. Marin / MNC



LA CREVETTE BLEUE

Sa couleur unique
est le reflet des eaux
pures et cristallines
dans lesquelles
elle est élevée.
Seule crevette
française de qualité
sashimi reconnue
au Japon, elle est
considérée par
les chefs comme
« le caviar des mers ».

DOUBLE PAGE SUIVANTE

1. Séchage de la vanille
à Lifou. © DIL

2. Les jardins kanak sont
généralement cultivés
par les femmes. © DIL

3. Plantation d'ananas.
© J.-F. Marin / MNC

4. Maraîcher. © P. Sud

❖ L'OR BLEU

Sauf à l'heure du coup de pêche en deçà du récif,
la Nouvelle-Calédonie est un pays relativement peu
tourné vers la mer. Elle dispose pourtant d'une vaste
Zone économique exclusive (ZEE) qui présente
de réelles perspectives de développement économique.
Actuellement, la contribution de la mer au PIB
se résume aux crevettes, thons et holothuries, soit
environ 1 %.

DES RÉCIFS À FORTE VALEUR

Selon une étude de l'Ifreco, les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie
permettraient de générer entre 80 et 100 millions d'euros de revenus
par an. Parmi les activités liées au récif se trouvent la pêche, le tourisme
et l'exploitation des nouvelles molécules. Le rôle joué par les récifs
coralliens dans la protection des côtes face à la houle permet, en outre,
une économie de près de 170 millions d'euros.

1 740 000 KM²

C'est la superficie de la ZEE de la Nouvelle-Calédonie, soit 17 % de la ZEE
française. Plus de 75 % de cette superficie est actuellement totalement
inexplorée.

Certaines activités comme la biodiversité marine avec
le développement des micro-algues ou la diversification
de la production aquatique (l'aquaculture de picots,
pouattes et loches truites) présentent en revanche
un potentiel inexploré. Les micro-algues commencent
à être cultivées en laboratoire afin de produire
ultérieurement de la biomasse et des protéines
susceptibles d'être réinjectées dans l'agroalimentaire.
Quant aux **ressources minérales profondes**, il est
probable que la ZEE calédonienne possède des
gisements en pétrole, gaz ainsi que des dépôts de
minerais soufrés. Autre atout à long terme, les
énergies renouvelables : houle, éolien marin offshore
et énergie thermique des mers du fait des écarts de
température entre les 4° à 1 000 m de profondeur et
les 24° à 26° en surface.





Rentrée de bétail par les stockmen.

© M. Dosdane / P. Sud



DE TRÈS NOMBREUX ARTISANS

En Nouvelle-Calédonie, la densité artisanale est deux fois plus importante qu'en France métropolitaine. Les artisans représentent 20 % de la population active contre 11 % dans l'hexagone.

www.isee.nc

L'AGRICULTURE

Le secteur agricole est très diversifié, avec d'un côté les cultures traditionnelles, horticoles d'auto-consommation ou de dons coutumiers pratiquées par les Kanak, et de l'autre les agriculteurs marchands, en majorité d'origine européenne, qui exercent leur activité dans des exploitations modernes et produisent des biens pour la vente. Malgré la modernisation et la professionnalisation de ce secteur, l'agriculture ne parvient pas à satisfaire les besoins de consommation de la population. L'élevage bovin, pratiqué sur les pâturages de la côte ouest, est en régression régulière tandis que la production laitière est marginale. **L'élevage de crevettes** a vu le jour, en Nouvelle-Calédonie, en 1970 avec la création de la station de Saint-Vincent (Province Sud). Aujourd'hui une douzaine de producteurs, installés sur la côte ouest de la Grande Terre, élèvent la crevette bleue (*Litopenaeus Stylirostris*) dans des fermes aquacoles de petite taille situées en bordure du lagon où la densité est cinq fois moindre que dans les bassins d'élevage intensif.

Collège d'Auteuil, à Nouméa. © P. Sud



L'ÉDUCATION, UN ENJEU ÉCONOMIQUE MAJEUR

L'éducation, en tant que levier de développement socio-économique, constitue un enjeu majeur. L'enseignement et la formation professionnelle représentent à eux seuls près de 12 % du PIB. La dépense d'éducation s'élève à 10 000 euros par élève. (chiffres 2010 – ISEE)

LES TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ÉTAT

Les transferts annuels de l'État, évalués à environ 1,35 milliard d'euros, constituent un important amortisseur économique. L'État intervient par le biais des contrats de développement. La génération de contrats 2017-2021 porte notamment sur le secteur de la jeunesse et les infrastructures de transport. Le dispositif d'aide fiscale à l'investissement outre-mer, la « **défiscalisation** », oriente l'aide vers les secteurs prioritaires comme le logement social ou la recherche-développement. Il a également facilité la construction des usines métallurgiques du Nord (SMS-P-Glencore) et du Grand Sud (Vale).

LE TOURISME, UN ENJEU POUR L'AVENIR

Avec environ 100 000 visiteurs par an, 6 % de l'emploi salarié (environ 5 000 personnes) et 3,8 % du PIB, l'activité touristique représente un enjeu intéressant, toutefois confronté à de multiples difficultés récurrentes : la cherté de la desserte aérienne en raison de l'insularité de la Nouvelle-Calédonie et de son éloignement des marchés ; l'inadaptation du parc hôtelier, toutefois enrichi de réalisations importantes au cours des dernières années et la concurrence des pays insulaires voisins comme Fidji qui, en 2016, a attiré près de 800 000 visiteurs.

Case traditionnelle des Îles Loyauté. © DIL

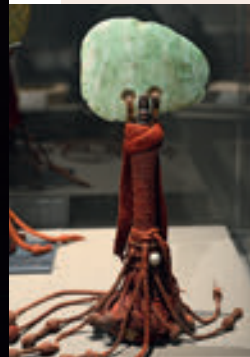
Hôtel Oure Tera, île des Pins. © DR



GOUARO DEVA

Le nouveau complexe hôtelier de la chaîne Sheraton est implanté à proximité de Bourail, sur les 8 000 ha du domaine de Deva, riche d'une impressionnante biodiversité, d'un bord de mer de 13 km, dont le récif et le lagon sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, et d'une longue histoire liée à une première occupation humaine qui remonte à près de trois millénaires. Ce complexe comprend notamment une hôtellerie haut de gamme (370 chambres de 3 à 5 étoiles), des bungalows, un camping accessible à tous, un golf 18 trous et un village historique et culturel.

LA CULTURE



Hache ostensor.
Ethnologisches Museum,
Berlin. Collecte
H. Nevermann, Ouégoa.
© J.-F. Marin / MNC

CI-CONTRE
Applique. Museum
d'Histoire Naturelle
de La Rochelle. Coll.
Cdt Gauthier. 1899.
© J.-F. Marin / MNC

PAGES SUIVANTES
Statue à planter.
Musée de Nouvelle
Calédonie.
Coll. du Dct Ponty, fin XIX^e
© J.-F. Marin / MNC
Monnaie à tête sculptée,
nord-est de la
Nouvelle-Calédonie.
Collection du Musée de Nouvelle-
Calédonie. © E. Dell'Erba

La vie culturelle et artistique de la Nouvelle-Calédonie reflète l'extrême diversité des origines de sa population. L'émergence de la revendication nationaliste kanak, dans les années 1970, a incité chaque communauté à rechercher ses fondements identitaires et à se réapproprier son patrimoine culturel.

Aujourd'hui, l'approche d'échéances institutionnelles importantes, avec l'organisation d'un référendum d'autodétermination en 2018, accélère le processus et engendre un foisonnement d'initiatives et de créations qui éclairent les singularités de chacune, mais témoignent aussi des valeurs partagées par tout l'archipel.

✿ LA CULTURE KANAK

Dans les années 1970, les Kanak ont entrepris de faire renaître leur culture bâillonnée par la colonisation et l'évangélisation. C'est ainsi qu'a été organisé, en 1975 à Nouméa, sur l'emplacement de l'actuel centre culturel Tjibaou, le festival Melanésia 2000.

« Nous avons voulu ce Festival parce que nous croyons en la possibilité d'échanges plus profonds et plus suivis entre la culture européenne et la culture kanak », avait alors déclaré Jean-Marie Tjibaou, son initiateur. En reconnaissant que « la colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité », l'Accord de Nouméa a accru la visibilité de la culture mélanésienne dans la société. Celle-ci a été internationalement médiatisée lors de l'exposition

« **Kanak, l'art est une parole** », qui s'est tenue au musée du Quai Branly d'octobre 2013 à janvier 2014. À cette occasion, plus de 300 œuvres et documents puisés dans les collections des grands musées européens et de Nouvelle-Calédonie ont été présentés.



❖ LA COUTUME

La société kanak est de tradition orale. Les langues et les mythes transmis à travers les générations constituent le cœur de son identité. Les savoirs sont un fait collectif et non individuel ; ainsi, un individu peut connaître l'histoire sans avoir l'autorisation de la dire.

La coutume éclaire le rapport au monde, aux ancêtres, au **destin collectif et personnel**, le lien avec la terre et tous ceux qui l'ont travaillée. Elle désigne une façon d'être, de se considérer et les normes sociales et juridiques qui en découlent. Elle vit et se renouvelle. Loin de tout enfermement dans le passé, la coutume prend, de nos jours, un sens nouveau : elle se conçoit comme un moyen d'affirmer et de porter haut une identité.

Les principales manifestations de la coutume sont les cérémonies de mariage et de deuil, la fête de l'igname, tubercule qui rythme l'écoulement du temps social et détermine la date des grands événements, comme l'intronisation du chef, le mariage, le deuil et les alliances.



Les femmes cuisinent des plats à base de lait de coco. © DIL

Dans l'espace coutumier, les relations entre clans sont symbolisées par des bandes de tissu. © ADCK - CCT / H. Wedoye

Monnaie traditionnelle dans son étui. © P. Nord



LE CLAN ET LA TERRE

Les règles coutumières organisent la société autour d'un chef auquel s'identifient des clans très hiérarchisés et représentés par le conseil des anciens. Le clan, ensemble de familles partageant un mythe et une terre, constitue l'entité de base. Chaque clan a une fonction déterminée qui se manifeste essentiellement lors des cérémonies coutumières. Le terme de tribu a été inventé par l'administration coloniale pour désigner les réserves, espaces protégés où étaient regroupés les Kanak.

❖ LES LANGUES

Outre le français, ainsi que des langues polynésiennes et asiatiques, **28 langues kanak**, de la famille des langues austronésiennes, sont parlées en Nouvelle-Calédonie. Malgré la colonisation, la scolarisation en français et la moins bonne transmission intergénérationnelle, elles restent vivaces. Elles sont reconnues comme « langues d'enseignement et de culture » par l'Accord de Nouméa. Quatre d'entre elles (drehu, nengone, paicî, ajië) figurent au baccalauréat depuis 1992. Elles sont enseignées à l'université depuis 1999, et de façon facultative dès l'école maternelle. Une Académie des langues kanak a été créée en 2007.

Le drehu et l'ajië, utilisés comme langues d'évangélisation, ont très tôt disposé d'un système d'écriture et fait l'objet de travaux de recherche. Mais 18 langues kanak sont toutefois déclarées en danger par l'Unesco, dont 5 en quasi disparition.



Mwata, plat traditionnel à base de manioc et de banane. © A. Lucas

❖ DES « OCÉANIENS D'ORIGINE EUROPÉENNE »

Le terme « Caldoche », qui désigne les natifs de Nouvelle-Calédonie de souche européenne, a été popularisé dans les années 1970. Parfois perçu comme péjoratif, contrairement au terme « Calédonien », il ne fait pas l'unanimité. **« Je suis un Océanien d'origine européenne »**, écrit l'historien Louis-José Barbançon, spécialiste du bagne, pour mieux nommer toute la complexité de cette population descendante de colons libres ou de bagnards, profondément enracinée dans l'archipel, qui a elle aussi entrepris un important travail de mémoire et de réhabilitation de son histoire. Un musée consacré aux forçats du Pacifique est en projet à Nouméa. Ayant des traits communs avec les « stockmen » ou cow-boys australiens, les Calédoniens ou « Caldoches » des zones rurales, aussi appelés « Broussards », se sont implantés en particulier sur la côte ouest de la Grande Terre où ils pratiquent notamment l'élevage. Ils sont porteurs d'une culture singulière, véritable mode de vie avec son langage, ses rites, qui prennent une dimension d'autant plus mythique que s'accroît la migration vers la ville, et le secteur tertiaire.

DOUBLE PAGE SUIVANTE

1. Les nombreuses foires agricoles sont autant d'occasions de découvrir des produits locaux. © A. Lucas
2. Stand d'artisanat traditionnel et de produits locaux. © M. Dossane / P. Sud
3. Le cricket est le premier sport pratiqué par les femmes kanak. © CTOS
4. Rodéo à la fête du bœuf de Païta. © S. Méron



❖ FÊTES ET FOIRES

Les fêtes et les foires agricoles organisées tout au long de l'année dans les différentes communes ont pour objectif de valoriser les identités et cultures des communautés. Les fêtes broussardes sont animées par des rodéos, de la musique country, des danses, des défilés de majorettes, des courses de stock-car, des concours hippiques, des démonstrations bovines ou équines ainsi que la préparation et dégustation de plats typiques.

La Foire de Koumac et du Nord et la Foire de Bourail, célèbres pour leurs rodéos, sont les deux plus importantes **manifestations agricoles et artisanales** du territoire. La Fête du bœuf de Païta permet de déguster de la viande bovine, avec comme spécialité les testicules de veau marinés et grillés. La fête de Farino propose une dégustation de ver de bancoule cru ou cuit dans du lait de coco. La commune de Boulouparis s'est spécialisée dans le cerf et la crevette. Depuis une vingtaine d'années, les Îles Loyauté organisent des « **fêtes événementielles** » autour de leurs productions agricoles et de la découverte de la vie en tribu. La fête de l'avocat de Maré est la plus ancienne manifestation loyaltienne.



Foire de Yaté.
© M. Dosdane / P. Sud

Le rodéo est une activité très populaire en Nouvelle-Calédonie.
© A. Lucas

LE CENTRE CULTUREL TJIBAOU

Œuvre majeure de l'architecte Renzo Piano, le centre culturel Tjibau abrite au sein d'un vaste parc paysager un centre d'art, un musée, des espaces de spectacle en intérieur et en extérieur et une bibliothèque spécialisée. Il a pour mission de rechercher, collecter, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel kanak ; de mettre en œuvre et développer la création artistique kanak ; de susciter l'émergence de pratiques et de références culturelles communes à la Nouvelle-Calédonie ; d'être un pôle de rayonnement et d'échanges régionaux et internationaux.

www.adck.nc

DOUBLES PAGES SUIVANTES

1. Le centre culturel Tjibau, à Nouméa. © J.-F. Marin / MNC
2. Le Château Hagen à Nouméa.
© A. Lucas / MNC
3. La bibliothèque Bernheim à Nouméa. © A. Lucas / MNC
4. Le musée de la Ville de Nouméa.
© Musée de la Ville de Nouméa
5. Le fort Teremba à La Foa.
© DR
6. Le musée de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, actuellement en chantier pour rénovation.
© A. Lucas

❖ LE FRANÇAIS CALÉDONIEN

Le français de Nouvelle-Calédonie, ou parler calédonien ou caldoche, diffère du français de Métropole par son accent et ses emprunts à la mosaïque ethnique de la société. Il tire ses influences du français – souvent très imagé – des colons, des fonctionnaires civils et militaires, des bagnards ou forçats, mais aussi de termes anglo-saxons. Il fait l'objet de travaux de recherche universitaire. Ainsi en Nouvelle-Calédonie, les ruisseaux sont des « creeks », une « vieille couille » est un copain, le « Zoreil » un Métropolitain, la « topette » une bouteille de bière, la « bouteille carrée » une bouteille de whisky et « être bétail » signifie être brutal.

www.croixdusud.info

❖ DES MUSÉES POUR DIRE L'HISTOIRE

Nouméa compte quatre importants musées : le **musée de Nouvelle-Calédonie**, où se trouve une collection exceptionnelle d'objets kanak et océaniens ; le **musée de la Ville de Nouméa**, qui évoque l'histoire de la capitale et de ses habitants ; le **Musée maritime de Nouvelle-Calédonie**, qui offre au visiteur une collection d'objets archéologiques sous-marins provenant des différentes épaves de la Nouvelle-Calédonie et du site du naufrage de la Pérouse à Vanikoro (Îles Salomon) ; et le **musée de la Seconde Guerre mondiale**, installé dans une demi-lune construite par l'armée américaine en 1943, où sont exposés plus de 500 objets de la vie quotidienne des soldats ou des civils durant la guerre. En Province Nord, se trouvent le musée de la mine à Tiébaghi, l'écomusée du café à Voh, le musée d'art traditionnel kanak à Hienghène, et en Province Sud, le musée de la mine à Thio, le musée folklorique et historique à Bourail, le fort Téremba à Moindou et la Villa-musée à Païta.



Lucien Bernheim
(1856-1917) © DR

LA BIBLIOTHÈQUE BERNHEIM

Située au cœur de Nouméa à deux pas de la place des Cocotiers, la bibliothèque Bernheim a ouvert ses portes en 1905. Don de l'ancien propriétaire minier Lucien Bernheim, ce bâtiment de l'époque coloniale renferme près de 100 000 ouvrages, dont une belle collection consacrée à la Nouvelle-Calédonie et au Pacifique, mais aussi des DVD et de la musique. Diverses activités y sont régulièrement organisées.

www.bernheim.nc







❖ DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Les autres communautés disposent d'espaces de rencontres pour perpétuer leurs traditions, les transmettre à leurs enfants et commémorer les grands événements culturels. Les Wallisiens et les Futuniens célèbrent ainsi, chaque 28 avril, saint Pierre Chanel, martyr et patron de l'Océanie. Les Tahitiens dispensent des cours de danses polynésiennes et les Indonésiens offrent des cours d'initiation à la culture javanaise ainsi que des spectacles à l'occasion de la journée de la présence indonésienne en Nouvelle-Calédonie (16 février), ou pour la fête de l'indépendance de l'Indonésie couplée à la journée des enfants indonésiens (17 août). Les Vietnamiens disposent d'une pagode et célèbrent chaque année la fête du Têt.



Danses wallisiennes.

© A. Lucas

Danses traditionnelles kanak. © J.-F. Marin / MNC

« Le Berceau des Esprits », ballet de la Compagnie de danse contemporaine de Nouvelle-Calédonie.

© J. Collomb

❖ UNE VIE CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE

La vie culturelle calédonienne s'est considérablement développée ces vingt dernières années et elle concerne tout le spectre culturel : musique, danse, théâtre, littérature, cinéma, arts visuels...

Le **kaneka**, style musical emblématique né dans les années 1980, puise ses racines dans les rythmes ancestraux kanak qu'il combine à des sonorités venant du reggae, du jazz et du blues. Outre le chant en français ou en langues vernaculaires, il utilise des instruments traditionnels comme les grelots de coquillages ou les tampons d'écorce mais aussi la guitare électrique et le synthétiseur.

LE POEMART

Le Pôle export de la musique et des arts de Nouvelle-Calédonie est une association créée en 2007 pour élaborer et appliquer une politique à long terme de soutien à la création locale. Elle accompagne les projets artistiques, met en place des formations et facilite la circulation des artistes au niveau international.

www.poemart.nc

La scène musicale calédonienne, comme la création chorégraphique, puisent dans le patrimoine traditionnel kanak sans pour autant s'y enfermer. D'importants festivals tels que « Femmes Funk » pour

Le Théâtre de l'Île, le plus important théâtre de Nouvelle-Calédonie, est installé dans un ancien bâtiment du XIX^e siècle. © A. Lucas



la musique, ou « Waan Danse » (Racines, en langue nemi) contribuent à de fructueuses confrontations. Des chorégraphes tels Richard Digoué ou Sthan Khabar-Louët sont reconnus à l'international.

❖ LA LITTÉRATURE

Les écritures et la scène théâtrales sont portées par des auteurs choisissant volontiers cette forme pour questionner leur société, et par **le dynamisme de nombreuses compagnies locales**. Elles montent des textes originaux, inspirés de thèmes traditionnels ou de faits actuels. Elles se mettent au service de grands textes classiques et contemporains qui souvent font écho à l'histoire calédonienne si singulière. Pierre Gope est le dramaturge kanak le plus connu, mais d'autres voix s'affirment, telle Olivia Duchesne, etc. Théâtre de l'Île, Théâtre de poche, centre culturel Tjibaou, centre culturel du Mont-Dore... les lieux de représentation se sont multipliés, sans exclusive de lieux plus nomades, au premier rang desquels le Chapitô. Structure de diffusion itinérante, il sillonne les routes de Nouvelle-Calédonie, et tel un cirque propose une programmation dans les trois provinces. **La littérature néo-calédonienne** s'ancre sur un double socle, celui de la littérature orale kanak, dont la préservation passe aujourd'hui largement par l'écriture, et celui des littératures venues au fil des diverses vagues d'immigration. Francis Carco, Georges Baudoux, Jean Mariotti sont des auteurs calédoniens désormais classiques. L'écrivaine kanak contemporaine la plus emblématique est Déwé Gorodé, auprès

Tonton Marcel, personnage phare de la Brousse en Folie. © A. Lucas



LA BROUSSE EN FOLIE

Depuis plus de 30 ans, Bernard Berger immortalise avec humour les principaux types de personnages de la brousse calédonienne et leur parler imagé. Ses bandes dessinées sont les livres les plus vendus de Nouvelle-Calédonie.

des Calédoniens Nicolas Kurtovitch, Frédéric Ohlen, Claudine Jacques, etc. Une nouvelle génération leur emboîte désormais le pas. La Bibliothèque Bernheim (emblématique bâtiment colonial situé au cœur de Nouméa), abrite la Maison du livre qui a pour mission de soutenir les auteurs et la filière livre de l'archipel. Depuis plus d'une décennie, un **Salon international du livre océanien** (SILO) se tient en Nouvelle-Calédonie, et plus récemment le festival «L'Île Ô livres», rendez-vous international du livre jeunesse.

www.maisondulivre.nc

❖ LES ARTS VISUELS

Les arts visuels occupent en Nouvelle-Calédonie une place importante, qui s'ancre dans une pratique ancestrale de la sculpture, du geste graphique, et la fascination exercée par l'art océanien sur les artistes européens. La création par le centre culturel Tjibaou d'un Fonds d'art contemporain kanak et océanien



Bambou gravé.
© J.-F. Marin / MNC

LE BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES

Le bureau d'accueil de tournages de la Province Sud offre un service gratuit de préparation, de conseil et d'assistance technique et logistique aux productions locales, françaises et étrangères afin de mener à bien leurs projets de films.

bat.province-sud.nc

(FACKO) a contribué, avec l'exposition collective annuelle «Ko Névâ» (L'esprit du pays), à inscrire les arts visuels dans un paysage artistique marqué par de multiples influences.

Des artistes de toutes origines tressent des formes et des techniques issues de leurs traditions respectives et d'un fructueux dialogue avec celles des autres. Dans les années 70, la sculpture étant traditionnellement réservée aux hommes, des femmes artistes kanak – Micheline Néporon, Yvette Bouquet, Paula Boi ou Denise Tiavouane – s'emparent de la peinture et acquièrent une notoriété internationale. Élaborant des installations très contemporaines, d'autres puisent à l'art ancestral de la vannerie océanienne. Se raconte ainsi **une société en pleine mutation**, riche de toute sa diversité.

❖ LE CINÉMA

Si Nouméa ne compte qu'un multiplexe, l'année est rythmée par plusieurs festivals dont les deux plus importants sont :

- le Festival de cinéma de La Foa qui, tous les ans en juin, propose des longs métrages internationaux et organise des concours de courts métrages, de clips et de bandes-annonces locaux.
- En octobre, Ânûû-rû âboro («à l'ombre de l'homme», en langue païci) – Festival international du cinéma des peuples, présente des documentaires, courts et longs, venus des quatre coins du monde.



Le slameur et poète
Paul Wamo. © E. Lauri

❖ FESTIVALS OCÉANIENS

La Nouvelle-Calédonie participe à divers festivals régionaux qui ont pour vocation de mettre à l'honneur les arts traditionnels et de susciter un élan créatif. Les créations contemporaines rejoignent ainsi la culture traditionnelle d'origine.

PAUL WAMO, LE CLAMEUR DE MOTS

Originaire de la tribu de Nang (Lifou), Paul Wamo a grandi dans le quartier de Rivière-Salée, à Nouméa. Ses premiers écrits portent sur sa condition, celle de la société et du monde en général. Mêlant rythmes et danse, oralité et écriture, il scande des textes nourris de la mémoire collectée auprès des siens autant que de lectures et d'écoute de la parole du monde. En résidence en Métropole depuis 2015, il crée des spectacles puissants et inclassables, dont le symbole est le rhizome, cette «touffe de racines» nourricière qui stabilise les sols et ose le voyage vers d'autres terres.

LE BÉTON (PAUL WAMO)

Ce béton qui bouffe tout
Bouffe la terre
Bouffe le vert
Bouffe même la mer
Mesdames et Messieurs
Désarmez-le avant
qu'il ne soit trop tard
Ce béton gris, blanc
ou noir.

Extrait de «J'aime les mots»,
Éditions Grain de sable.

Le Festival des arts du Pacifique, organisé par le Conseil des arts du Pacifique avec le soutien du Secrétariat Général du Pacifique Sud, se déroule tous les quatre ans dans l'un des 27 pays membres. Le Festival des arts mélanésien, organisé sous l'égide du Groupe Fer de Lance Mélanésien, a lieu lui aussi tous les quatre ans dans l'un des cinq pays membres (Nouvelle-Calédonie, Îles Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu, Fidji).

Le Festival des arts du pays, qui a lieu chaque année en Nouvelle-Calédonie, a pour objectif de créer des espaces d'échanges de pratiques et de savoir-faire, et de favoriser les échanges culturels et intergénérationnels.



LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS

Créée en 1989, au lendemain des accords de Matignon, la Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC) a une double mission de promotion des excellences calédoniennes et d'assistance aux Calédoniens. Installée depuis novembre 2008 dans le quartier de l'Opéra, elle offre une splendide vitrine de l'archipel et propose **une immersion dans l'esprit du pays**. Les huit poteaux de sa grande case, sculptés en Nouvelle-Calédonie lors d'une résidence d'artistes kanak, symbolise les huit aires coutumières et évoque leurs mythes d'origine.

✦ PROMOTION ET ASSISTANCE

La MNC est chargée d'assurer la promotion du pays en Métropole et, plus largement, en Europe. Elle représente les intérêts des institutions publiques (gouvernement, Congrès et Provinces). Dotée d'un centre de ressources avec un important fonds d'ouvrages sur l'Océanie, la MNC est présente lors de diverses manifestations nationales et internationales (salons, festivals...). Elle accueille les publics en quête d'informations sur l'archipel et héberge dans ses locaux la compagnie aérienne Air Calédonie International. La MNC est mandatée pour accueillir et accompagner tout particulièrement les étudiants en parcours de formation initiale, et les Calédoniens en parcours de soin. Son Service social, situé dans le 7^e arrondissement de la capitale, offre à ces derniers, dans le cadre d'une convention avec la CAFAT (Sécurité sociale de Nouvelle-Calédonie), une assistance individualisée (transport médicalisé, hébergement conventionné, suivi administratif, visites régulières et secours financier...). Plus largement, la MNC accueille

LES ÉTUDIANTS

La MNC met en œuvre un dispositif d'accompagnement des étudiants calédoniens en formation initiale, qu'ils soient boursiers ou non boursiers, afin de renforcer leurs chances de réussite. Hébergement, couverture sociale, moyens de paiement... tous ces aspects de la vie étudiante font l'objet de partenariats visant à faciliter leur arrivée en Métropole. Tout au long de l'année, l'équipe du Service Étudiant répond à leurs sollicitations et à celles de leurs parents. Une plateforme étudiante leur est dédiée. On estime à plus de 5 000 le nombre de jeunes Calédoniens poursuivant des études en Métropole.

et assiste si besoin les Calédoniens résidant en Métropole ou de passage. Véritable tête de pont des élus calédoniens dans la capitale, la MNC leur apporte de nombreuses facilités telles que la mise à disposition de bureaux, de salles de réunion et d'un secrétariat. Elle fait également le relais avec les ministères et les institutions métropolitaines.



Concert du Duo Kaori.
© MNC

Conférence à propos de « L'Inventaire raisonné du patrimoine kanak dispersé ». © MNC



✦ RAYONNEMENT CULTUREL

Pour contribuer au rayonnement culturel de la Nouvelle-Calédonie, la MNC a intégré dans ses locaux un plateau scénique où se produisent diverses manifestations artistiques : danse, concerts, rencontres littéraires, expositions d'art plastique, de photographie, projections cinématographiques. Ces rendez-vous participent à l'effort d'exportation des artistes en France et en Europe. Des conventions signées avec les musées permettent également des échanges et facilitent le prêt d'œuvres ou d'expositions. La MNC a ainsi été partenaire de l'exposition « Kanak, l'art est une parole » qui s'est tenue au musée du quai Branly du 11 octobre 2013 au 20 janvier 2014.

www.mncparis.fr

CI-CONTRE DE HAUT EN BAS

Les poteaux sculptés représentant les différentes aires coutumières au cœur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris. © P. Gries / MNC

Le salon du broussard et des communautés.

© P. Gries / MNC



BIBLIOGRAPHIE

ANGLEVIEL F., *Histoire illustrée de la Nouvelle-Calédonie*, Footprint Pacifique, 2013

BARBANÇON L.-J., *L'Archipel des forçats, histoire de bagne de Nouvelle-Calédonie (1863-1931)*, Paris, Septentrion, 2003

BENSA A., GOROMOEDO K., MUCKEL A., *Les Sanglots de l'aigle pêcheur: Nouvelle-Calédonie: la guerre kanak de 1917*, Anacharsis, 2015

BENSA A., *Ethnologies & Architecture: Le Centre Culturel Tjibaou*, Paris, Biro Éditeurs, 2000

BERGER B., *La Brousse en folie (séries de bandes dessinées créées en 1983)*, Nouméa, Éditions La Brousse en folie

Collectif *L'Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, IRD – Congrès de la Nouvelle-Calédonie – 2013

BOUARD S., SOURISSEAU J.-M., GERONIMI V., BLAISE S., RO'I L., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin – Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?* Éditions Karthala, 2016

DE DECKKER P., & KUNTZ L., *La Bataille de la coutume et ses enjeux pour le Pacifique Sud*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1998

FABERON J.-Y., *Des Institutions pour un pays: La Nouvelle-Calédonie en devenir*, Aix, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2012

GAY J.-C., *La Nouvelle-Calédonie, un destin peu commun*, IRD, 2016

JOANNOT P., *Nouvelle-Calédonie, terre de corail*, Éditions Maison de la Nouvelle-Calédonie, 2008

KASARHÉROU E., KLEIN F., *Les Sentiers de la coutume Guide Mwakaa*, Nouméa, ADCK, 2000

KASARHÉROU E., *Kanak, l'art est une parole*, Paris, Éditions Actes Sud, 2013

LAFARGE R., *La Coutume face à son destin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2010

MILLET M., *1878: Carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie*, Toulouse, Éditions Anacharsis, 2013

NÉAOUTYNE P., *L'Indépendance au présent: Identité kanak et destin commun*, Paris, Éditions Syllepse, 2006

SOULA V., *Histoire littéraire de la Nouvelle-Calédonie (1853-2005)*, Paris, Karthala, 2014

WADDELL E., *Jean-Marie Tjibaou, Kanak Witness to the World: An Intellectual Biography*, 2008. *Jean-Marie Tjibaou, une parole kanak pour le monde*, traduction augmentée de Patrice Godin, Au Vent des Îles, 2016.

FILMOGRAPHIE, DVD

Les Médiateurs du Pacifique, Charles Belmont, 1996

Jean-Marie Tjibaou, la parole assassinée, Gilles Dagneau, 1997

La Nouvelle-Calédonie: colonie pénitentiaire (1863-1931), CDP Nouvelle-Calédonie, 2005

L'Archipel des forçats, Jacques-Olivier Trompas, avec Louis-José Barbançon, Néo productions, 2009

De l'autre côté, ce qu'il y a... - La Nouvelle-Calédonie en 6 films, Gilles Dagneau, aaa production, 2012

Naissance d'une nation, Thomas Marie, Ben Salama, Un Monde meilleur, 2013

Totem et Tabou, Bernard Lassauce, Ekla production, 2015

Remerciements: GIE Tourisme Province Nord, GIE Tourisme Province Sud, Destination Îles Loyauté (DIL), Musée de la Ville de Nouméa, Musée de la Seconde Guerre mondiale

© Maison de la Nouvelle-Calédonie, 2020
Directeur de la publication:
Joël Viratelle, Directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris
Coordination éditoriale: première édition 2014, Horizon Pacifique / rééditions, Service des Publics, de l'action culturelle et de la communication de la MNC

Conception graphique: atalante-paris.fr
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.
Cloître imprimeurs, France.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE



LES PAYSAGES



LA BIODIVERSITÉ



LES HOMMES ET LES FEMMES



L'HISTOIRE



LES TEXTES FONDATEURS



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE



L'ÉCONOMIE



LA CULTURE



LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
À PARIS

L'AUTEURE, ANNE PITOISET

Auteure et réalisatrice de documentaires pour la télévision, Anne Pitoiset suit, depuis 2000, l'actualité et les mutations de la société calédonienne en quête de son destin commun.

Elle est notamment l'auteure de *Nouvelle-Calédonie, horizons pacifiques* publié aux Éditions Autrement, du guide *Nouvelle-Calédonie aujourd'hui*, paru aux éditions du Jaguar et, avec Claudine Wéry, de deux biographies : *Mystère Dang*, consacrée à André Dang, l'un des initiateurs de l'usine du Koniambo et *Christian Karembeu, un champion kanak*.

Avec Laurent Cibien, elle a réalisé plusieurs documentaires pour France Ô – *Sous le vent de l'usine, Génération Matignon, Tavaka, histoires d'îles et d'exils, Il suffirait d'un miracle* – et pour France 5, *Nickel, le Trésor des Kanak* (Grand Prix du jury France Télévisions au Festival international du film documentaire (FIFO) 2014, Premier prix du festival Terra de Guadeloupe 2014).



maison
nouvelle
calédonie

Maison de
la Nouvelle-Calédonie
4 bis rue de Ventadour
75001 Paris
01 42 86 70 00
www.mncparis.fr